

Assemblée générale des syndicats Force Ouvrière de Seine-et-Marne 6 octobre 2026



INTERVENTION D'OUVERTURE

Camarades,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour notre Assemblée générale des syndicats Force Ouvrière de Seine-et-Marne.

Cette assemblée intervient dans une période particulière, une période où les questions auxquelles nous sommes confrontés dans nos entreprises, dans nos administrations et dans nos services publics sont de plus en plus nombreuses.

Et ce qui s'est passé cet été nous l'a une nouvelle fois démontré.

Les fortes chaleurs, les risques d'incendies, les interventions de nos sapeurs-pompiers, les difficultés rencontrées sur le terrain ont rappelé une chose essentielle : la protection de la population ne peut pas reposer uniquement sur l'engagement et le dévouement des agents.

Il faut des moyens.

Des moyens humains.

Des moyens matériels.

Des services publics de proximité.

Et une véritable politique de prévention.

En Seine-et-Marne, nous connaissons cette réalité.

Notre département est vaste, avec des territoires très différents, des zones urbaines, rurales, périurbaines, et une population qui a besoin de services publics accessibles et efficaces.

Et pourtant, partout, nous constatons la même chose : des personnels en moins, des moyens contraints, des restructurations et une pression toujours plus importante sur les agents.

Nos sapeurs-pompiers sont en première ligne.

Mais nous retrouvons exactement la même situation dans nos hôpitaux, dans nos établissements de santé, dans l'accès aux soins.

Nous la retrouvons avec les déserts médicaux, qui touchent également notre département.

Nous la retrouvons à France Travail, où les agents doivent accompagner une population qui a besoin de réponses et de moyens humains.

Nous la retrouvons dans l'Éducation nationale, où les personnels doivent faire toujours plus avec des moyens qui ne correspondent pas aux besoins.

Et nous la retrouvons avec les AESH, pour lesquels Force Ouvrière est engagée depuis longtemps : reconnaissance professionnelle, rémunération, conditions de travail, temps de travail et pérennisation des emplois.

CONTRE LA RÉPRESSION DES LYCÉENS, POUR LES LIBERTÉS

Et, camarades, nous devons aussi parler de ce qui se passe aujourd'hui dans nos établissements scolaires.

Parce que lorsque les lycéens se mobilisent, lorsqu'ils manifestent, lorsqu'ils expriment leur colère et leurs revendications, **ils ne doivent pas être accueillis par la répression.**

Nous devons le dire clairement : **la jeunesse n'a pas à être matée lorsqu'elle revendique.**

Un lycée n'est pas une caserne.

Un lycéen qui manifeste n'est pas un délinquant.

Un jeune qui exprime son désaccord avec une politique gouvernementale ne doit pas être traité comme une menace.

Et nous refusons que l'on banalise les interventions policières, les intimidations, les interpellations, les sanctions ou les pressions exercées contre des jeunes qui exercent leurs libertés.

Quand on répond à une revendication par la répression, ce n'est plus le dialogue que l'on défend : c'est le silence que l'on cherche à imposer.

Force Ouvrière ne peut pas accepter cela.

Parce que notre histoire syndicale est faite de combats pour les libertés.

Parce que les travailleurs ont eux aussi connu les interdictions de manifester, les sanctions, les poursuites et la répression lorsqu'ils se sont organisés pour défendre leurs droits.

Et parce que nous savons une chose : **les libertés que l'on laisse reculer pour les uns finissent toujours par être menacées pour les autres.**

Aujourd'hui, ce sont des lycéens. Demain, ce peuvent être des salariés, des agents publics, des militants syndicaux. C'est pourquoi nous devons être extrêmement clairs :

Pas de criminalisation de la contestation sociale !

Pas de répression contre ceux qui revendiquent !

Pas d'intimidation contre les jeunes qui se mobilisent !

Et cela vaut également pour les personnels de l'Éducation nationale qui les accompagnent, les encadrent ou qui, eux-mêmes, exercent leur droit syndical et leur liberté d'expression.

Nous ne demandons pas de privilège. Nous demandons le respect des droits.

Nous ne demandons pas que les revendications des lycéens soient automatiquement les nôtres.

Nous demandons simplement qu'ils puissent les porter **sans être intimidés, menacés ou réprimés.**

C'est cela, la liberté.

Et c'est cela aussi, l'indépendance syndicale : **nous n'avons pas à recevoir d'ordre d'un parti politique pour défendre une liberté fondamentale.**

Lorsque des droits sont attaqués, nous les défendons.

Lorsque des travailleurs sont réprimés, nous les défendons.

Et lorsque des jeunes sont réprimés parce qu'ils se mobilisent, **nous devons également être à leurs côtés pour défendre le droit de revendiquer.**

Camarades, nous ne devons jamais nous habituer à la répression.

Nous ne devons jamais considérer comme normal que la première réponse à une mobilisation soit la menace, la sanction ou la force.

Notre camp, c'est celui de ceux qui revendiquent.

Notre camp, c'est celui de ceux qui s'organisent.

Notre camp, c'est celui de ceux qui refusent de subir.

Et notre responsabilité syndicale est de défendre ces libertés, aujourd'hui comme demain.

Camarades, ce n'est pas une fatalité.

C'est le résultat de choix politiques et budgétaires.

Et aujourd'hui même, le gouvernement vient de présenter son projet de budget pour 2027.

Il annonce 54 milliards d'euros d'effort budgétaire pour l'année prochaine.

54 milliards d'euros.

Voilà le cadre dans lequel on nous demande aujourd'hui de réfléchir à l'avenir de nos services publics, de notre protection sociale, de nos retraites et de nos salaires.

Et la question que nous devons poser est simple :

Où vont se faire ces économies ?

Parce que nous connaissons déjà la réponse lorsque les moyens diminuent.

Ce sont les services publics qui se dégradent.

Ce sont les agents qui compensent avec leur engagement.

Ce sont les usagers qui attendent.

Ce sont les territoires qui perdent des réponses de proximité.

Et ce sont les salariés qui voient leurs conditions de travail se dégrader.

Nous ne pouvons pas accepter que le salarié, l'agent public, le retraité, l'utilisateur et le service public deviennent une nouvelle fois la variable d'ajustement.

Et dans le même temps, on nous parle de réarmement, d'effort de défense et d'économie de guerre.

Nous sommes un syndicat ouvrier.

Nous sommes pour la paix.

Et nous refusons que l'on demande aux travailleurs de payer les conséquences de choix qui ne sont pas les leurs.

L'INDÉPENDANCE SYNDICALE, NOTRE BOUSSOLE

Mais, camarades, si nous pouvons tenir ce discours, si nous pouvons porter ces revendications, c'est aussi parce que Force Ouvrière est et doit rester une organisation syndicale indépendante.

Cette indépendance n'est pas une formule.

Elle est au cœur de notre identité.

Elle s'inscrit dans l'héritage de la Charte d'Amiens de 1906, à laquelle Force Ouvrière demeure profondément attachée.

La Charte affirme l'indépendance de l'action syndicale à l'égard des partis politiques et rappelle que le syndicat doit rassembler les travailleurs quelles que soient leurs opinions politiques ou philosophiques.

Cela signifie très clairement que notre organisation syndicale n'est la courroie de transmission d'aucun parti politique, d'aucun gouvernement, d'aucune organisation extérieure au mouvement syndical.

Nous ne recevons nos revendications d'aucun parti.

Nous ne recevons nos mots d'ordre d'aucun parti.

Et nous ne modifions pas nos revendications en fonction de la couleur politique du gouvernement.

Quand un gouvernement prend une mesure qui porte atteinte aux intérêts des salariés, nous la combattons.

Quand un autre gouvernement prend une mesure qui porte atteinte aux intérêts des salariés, nous la combattons également.

C'est cela, l'indépendance.

Et cette indépendance vaut également à l'égard des religions et de toutes les conceptions philosophiques ou idéologiques : chacun est libre de ses convictions personnelles, mais le syndicat appartient à tous ses adhérents et ne doit être soumis à aucune emprise extérieure.

À chacun ses convictions ; au syndicat, ses revendications.

Et c'est précisément cette indépendance qui nous permet de réunir dans la même organisation des salariés qui peuvent avoir des opinions politiques, philosophiques ou religieuses différentes, mais qui se retrouvent sur l'essentiel : défendre leurs droits, leurs salaires, leurs conditions de travail et leurs intérêts matériels et moraux.

La Charte d'Amiens, pour nous, ce n'est donc pas seulement une référence historique. C'est une boussole.

Et dans la période que nous traversons, cette boussole est particulièrement importante.

Parce que nous ne sommes ni un parti politique, ni une organisation chargée de construire un programme de gouvernement.

Nous sommes un syndicat.

Et notre responsabilité est de défendre les travailleurs, de porter leurs revendications et de construire, avec eux, le rapport de force nécessaire pour les faire aboutir.

Notre priorité doit donc rester celle des travailleurs et de la population :

les salaires, l'emploi, les retraites, la santé, l'éducation, les services publics, la protection sociale et la défense de nos garanties collectives.

Parce que nous ne sommes pas contre l'effort lorsqu'il s'agit de protéger la population.

Mais nous refusons que l'on explique qu'il n'y aurait plus d'argent pour les hôpitaux, pour les écoles, pour les pompiers, pour les services publics, pour les salaires, alors que d'autres priorités budgétaires sont sanctuarisées.

C'est une question de choix.

Et notre responsabilité syndicale est de défendre les intérêts des salariés.

À Force Ouvrière, nous ne sommes pas là pour accompagner les reculs sociaux.

Nous sommes là pour revendiquer.

Nous sommes là pour organiser.

Nous sommes là pour construire le rapport de force.

Et notre première revendication reste celle du pouvoir d'achat et des salaires.

Parce qu'on ne peut pas demander aux salariés de faire face à l'inflation, à l'augmentation des loyers, de l'énergie, de l'alimentation et des transports, tout en maintenant les rémunérations sous pression.

Le travail doit permettre de vivre.

Nous devons donc continuer à revendiquer l'augmentation des salaires et des traitements, la défense des conventions collectives, des statuts, des pensions et de l'ensemble de nos garanties collectives.

Et c'est à partir de cette réalité que nous devons travailler aujourd'hui.

Notre Assemblée générale doit être une assemblée de revendications.

Mais elle doit aussi être une assemblée qui part de notre territoire.

Parce que nous ne voulons pas d'un catalogue de revendications abstraites.

Nous voulons partir de ce que vivent les salariés ici, en Seine-et-Marne.

Dans nos entreprises.

Dans nos administrations.

Dans nos hôpitaux.

Dans nos écoles.

À France Travail.

Chez les sapeurs-pompiers.

Avec les AESH.

Dans nos collectivités.

Et partout où les salariés sont confrontés aux conséquences des politiques d'austérité et de désengagement des services publics.

Camarades, c'est le sens de la résolution qui vous sera présentée en clôture de cette Assemblée générale.

Cette résolution est un projet.

Elle sera soumise à la discussion.

Elle pourra être amendée.

Et c'est collectivement que nous devons l'enrichir de nos revendications, de nos réalités de terrain et de nos combats syndicaux.

Parce que notre force, c'est notre organisation.

Notre force, ce sont nos syndicats.

Notre force, ce sont nos militants.

Et notre force, c'est notre capacité à transformer les revendications en rapport de force.

Alors, camarades, faisons de cette Assemblée générale des syndicats FO de Seine-et-Marne une assemblée qui revendique, une assemblée qui s'organise et une assemblée qui prépare les combats à venir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne Assemblée générale.

Vive nos syndicats !

Vive l'indépendance syndicale !

Vive Force Ouvrière !



RESOLUTION GENERALE

PRÉAMBULE – POUR LA PAIX, CONTRE LA GUERRE ET L'AUSTÉRITÉ

L'Assemblée générale des syndicats de l'Union départementale Force Ouvrière de Seine-et-Marne se réunit dans une période marquée par les guerres, l'inflation, les politiques d'austérité, les attaques contre les droits sociaux. Les travailleurs n'ont aucun intérêt à la guerre et refusent d'en payer le prix.

L'UD-FO 77 refuse que les salariés, retraités, chômeurs et agents publics soient désignés comme responsables des déficits. Alors que le budget militaire explose, pour l'UD-FO 77, l'argent public doit répondre d'abord aux besoins de la population : salaires, santé, écoles, culture, services publics, transports, logement et retraites.

I. SALAIRES, EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le travail doit permettre de vivre dignement. L'UD-FO 77 revendique l'augmentation générale des salaires, du SMIC, du point d'indice et des pensions dans la Fonction publique, la revalorisation des grilles, la défense des conventions collectives et des statuts, ainsi que l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Elle exige des effectifs suffisants, le remplacement des absents, des emplois stables -en CDI dans le privé et la titularisation sous statut dans le public- et l'amélioration des conditions de travail. Les travailleurs ne doivent plus être la variable d'ajustement des politiques budgétaires. Elle se prononce pour un usage de l'Intelligence Artificielle qui respecte l'intérêt des salariés.

II. SEINE-ET-MARNE : PLUS D'HABITANTS, PLUS DE BESOINS

La Seine-et-Marne est un département vaste, agricole, industriel, rural, urbain et périurbain. Sa croissance démographique augmente les besoins en écoles, santé, transports, logement et services publics.

L'UD-FO 77 revendique un plan départemental de rattrapage des services publics et refuse les suppressions de postes, fermetures de services et de lits, privatisations et externalisations. À une population qui augmente doivent correspondre des moyens humains, matériels et financiers qui augmentent aussi bien dans le public que dans le privé.

III. CANICULE : TRAVAILLEURS ET ENFANTS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS

Les fortes chaleurs ont durement touché la Seine-et-Marne. Les ouvriers agricoles et les salariés travaillant en extérieur ont été exposés à des conditions extrêmes, pouvant atteindre des niveaux proches de 45 °C selon les situations. L'UD-FO 77 exige des horaires adaptés, des pauses régulières, l'accès permanent à l'eau et l'arrêt du travail lorsque la santé est en danger.

La protection concerne tous les travailleurs qu'ils soient valides ou en situation de handicap et également les enfants et les personnels des crèches, écoles, collèges et lycées : enseignants, ATSEM, AESH, agents techniques, administratifs et personnels de restauration comme tous les personnels hospitaliers, les malades et les résidents des EHPAD. Il faut des bâtiments adaptés, ventilation, protections solaires, accès à l'eau et moyens de rafraîchissement.

IV. SDIS 77 : DES MOYENS, DES SALAIRES ET DE LA RECONNAISSANCE

L'UD-FO 77 défend les sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et personnels administratifs et techniques qui ont été mis à rude épreuve lors des feux de cet été, comme ceux qui ont dévasté la forêt de Fontainebleau.

Le SDIS 77 doit disposer des effectifs et moyens matériels nécessaires pour assurer la sécurité de la population.

Elle revendique des recrutements, le remplacement des absents et des départs à la retraite avec des effectifs adaptés à la charge réelle de travail, des rémunérations à la hauteur des responsabilités, la reconnaissance de la pénibilité et des risques, ainsi que la prise en compte des gardes, nuits, week-ends et jours fériés.

L'État et le Conseil départemental doivent prendre leurs responsabilités. Les contraintes budgétaires ne peuvent être reportées sur les personnels. Nous ne voulons plus seulement des discours de reconnaissance : nous voulons des actes, des effectifs, des salaires et des moyens.

V. HÔPITAL, ÉDUCATION ET SÉCURITÉ SOCIALE

L'UD-FO 77 exige les créations de postes nécessaires, le remplacement des personnels absents, la défense des lits et services, la revalorisation des carrières et l'arrêt des restructurations imposées.

Dans l'Éducation nationale, elle revendique les postes d'enseignants et d'AESH nécessaires en lien avec les préconisations de la MDPH, de personnels administratifs, sociaux et de santé suffisants sous statut de fonctionnaires d'Etat avec des salaires décents et des conditions d'accueil dignes pour les élèves et les personnels.

Elle défend une Sécurité sociale fondée sur les cotisations -le salaire différé-, avec des personnels recrutés, remplacés et correctement rémunérés, et exige le maintien d'un accueil humain et de proximité.

VI. RETRAITES, CHÔMAGE ET PROTECTION SOCIALE

L'UD-FO 77 réaffirme ses revendications : retraite à 60 ans, 37,5 années de cotisation pour tous, défense de la répartition et revalorisation des pensions. Elle refuse toute nouvelle dégradation de l'Assurance chômage et des droits sociaux.

Le chômage n'est pas une faute. Les demandeurs d'emploi doivent être accompagnés par des agents disposant de moyens suffisants, et non soumis à une logique de sanctions.

VII TOUT AU LONG DE L'ANNEE LES SYNDICATS FO DU DEPARTEMENT ONT ETE EN PREMIERE LIGNE DANS LA DEFENSE DES SALAIRES

En première ligne lors de la canicule comme à la Mairie de Meaux où le syndicat FO a obtenu que les agents victimes d'un malaise soient reconnus en accident de service et que toutes les crèches soient équipées de climatiseurs mobiles. Comme à la coopérative TBG (Terre, Bocages, Gatinais) où le syndicat FO nouvellement créé a obtenu la modification des heures de travail et l'augmentation de la distribution d'eau aux personnels ainsi qu'une prime à l'occasion de la moisson.

En première ligne à l'agence France Travail de Nemours où le syndicat FO a imposé le respect des textes réglementaires, l'obligation de déclaration des incidents touchant le personnel.

En première ligne dans les écoles primaires et maternelles où le syndicat FO a appelé à la grève dans l'unité contre les fermetures de classes les 18 septembre 2025 et 31 mars 2026 puis les 19 février et 19 mars les personnels des écoles de Champs sur Marne et Noisiel.

Depuis la rentrée, les syndicats FO ont continué la défense de leurs mandants. Dans les lycées, collèges et écoles contre la fermeture de classes, contre le manque de professeurs, d'AESH pour s'occuper des élèves en situation de handicap... A EDF où la grève appelée le 19 septembre par 4 fédérations dont FO pour défendre le statut, la convention collective et le salaire a réuni de 75 à 100% de grévistes selon les services.

Et le 29 septembre avec les pompiers en grève et leur magnifique cortège parisien à l'appel de toutes leurs fédérations syndicales rejoignant les dizaines de milliers de fonctionnaires en grève dans l'unité de leurs fédérations dont FO.

Et depuis ces derniers jours, les grèves qui se développent dans les lycées où les lycéens exigent des moyens pour étudier, le remplacement des professeurs absents, des locaux corrects, des ouvertures de classes pour alléger les effectifs et l'abrogation de Parcoursup et du Bac Blanc qui restreignent leur droit à la poursuite d'études. L'UD-FO de Seine et Marne leur apporte son entier soutien et exige que le gouvernement abandonne l'utilisation de la violence policière et accorde la satisfaction de leurs revendications qui rejoignent celles de leurs enseignants et de tous les salariés confrontés au projet de budget 2027.

L'UD-FO 77 incite ses syndicats, sections syndicales et tous les militants à être aux côtés des lycéens et des jeunes dans leurs initiatives pour faire triompher leurs revendications

VIII. DE LA SEINE-ET-MARNE AU NIVEAU NATIONAL

Les difficultés rencontrées dans le 77 rejoignent celles vécues dans de nombreux départements. L'UD-FO 77 exige donc que l'État assume ses responsabilités et donne aux collectivités, aux établissements publics et aux services de secours les moyens nécessaires.

Les réalités de nos exploitations agricoles, entreprises, crèches, écoles, collèges, lycées, hôpitaux, collectivités et du SDIS 77 doivent nourrir les revendications nationales de Force Ouvrière.

DE LA SEINE-ET-MARNE À L'ÉCHELLE NATIONALE : MÊME EXIGENCE, PROTÉGER LES TRAVAILLEURS, PROTÉGER LES ENFANTS, DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS ET AUGMENTER LES SALAIRES.

IX LE PROJET DE BUDGET 2027 DOIT ÊTRE INTÉGRALEMENT RETIRÉ !

54 milliards d'euros de coupes budgétaires ! Du jamais vu depuis plusieurs décennies, auxquels viennent s'ajouter les économies et restrictions des budgets précédents.

Pour l'UD-FO de Seine-et-Marne, c'est une nouvelle provocation faite aux salariés, aux retraités, aux demandeurs d'emploi et à l'ensemble de la population.

- Attaques contre la Sécurité Sociale et la santé : mise en cause de l'indemnisation des arrêts de travail, des accidents de travail et maladies professionnelles, augmentation des restes à charge pour les actes médicaux et médicaments, baisse du remboursement des frais dentaires, augmentation des franchises médicales, mise en cause des allocations familiales...

- Austérité budgétaire pour tous les services publics (hôpitaux, écoles...)

- Attaques contre les retraités accusés d'être des nantis : désindexation des retraites et pensions, suppression de l'abattement de 10% pour les impôts.

C'est pourquoi l'UD-FO 77 appelle ses syndicats et sections syndicales à établir leurs cahiers de revendications et à prendre toutes les mesures nécessaires pour les faire aboutir et quand les conditions sont réunies à organiser la grève s'il le faut.

C'est pourquoi pour l'UD-FO 77 il est urgent que le bureau confédéral mette en application le mandat qui lui a été confié par le résolution Générale adoptée lors du congrès confédéral de Dijon en avril dernier :

*"La préparation du rapport de force par l'action commune partout où cela est possible est à l'ordre du **jour jusqu'à satisfaction de toutes les revendications**".*

Oui, jusqu'à satisfaction ce qui nécessite la préparation de la base au sommet de notre organisation de la grève, la grève totale pour obtenir l'abandon du projet de budget 2027.

Il en est de la responsabilité de notre Confédération.

X. DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RÉAFFIRME son attachement à la paix, aux libertés syndicales et à la défense des travailleurs.

REFUSE toute politique d'austérité faisant payer les crises aux travailleurs.

REVENDIQUE l'augmentation générale des salaires, traitements et pensions.

EXIGE les effectifs et moyens nécessaires dans les services publics, l'hôpital, l'Éducation, la Sécurité Sociale et le SDIS 77.

EXIGE un véritable plan de protection contre les fortes chaleurs, au niveau départemental et national.

DÉFEND les travailleurs agricoles, salariés du privé, agents publics, retraités, chômeurs et familles.

MANDATE l'Union départementale pour poursuivre l'information, la mobilisation et la construction du rapport de force.

RIEN NE SERA DONNÉ : IL FAUDRA L'ARRACHER PAR LE RAPPORT DE FORCE.

POUR LE PAIN – POUR LA PAIX – POUR LA LIBERTÉ – POUR LES SALAIRES – POUR L'EMPLOI – POUR L'INTERDICTION DE TOUS LES LICENCIEMENTS- POUR LES RETRAITES – POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE – POUR LES SERVICES PUBLICS.

Voté à l'unanimité

Le 06 octobre 2026

Mario LOURENCO

Secrétaire Général

UD FO 77

REMERCIEMENTS

Camarades,

Un grand merci à toutes et tous pour votre participation à notre Assemblée générale des syndicats Force Ouvrière de Seine-et-Marne.

La réussite de cette journée est la vôtre !

Vos interventions, nombreuses, riches et profondément revendicatives, ont permis de faire vivre nos réalités de terrain et de rappeler la force de nos syndicats lorsqu'ils sont organisés et mobilisés.

Salaires, emplois, conditions de travail, services publics, retraites, santé, Éducation nationale, Fonction publique, libertés syndicales : nos revendications sont nombreuses et notre détermination est intacte.

Cette Assemblée générale a une nouvelle fois démontré que **Force Ouvrière en Seine-et-Marne est une organisation indépendante, combative et déterminée à défendre les intérêts des salariés.**

Nous avons maintenant de nombreux combats devant nous.

À nous de continuer à organiser, revendiquer et construire le rapport de force !

Prochain grand rendez-vous : le Congrès de l'Union départementale FO de Seine-et-Marne, le 15 juin 2027 prochain à Bois-le-Roi.

Nous vous y donnons rendez-vous encore plus nombreux !

Merci encore à toutes et tous pour votre engagement et votre participation.

Vive nos syndicats !

Vive l'indépendance syndicale !

Vive Force Ouvrière !

Fraternellement,

L'Union départementale Force Ouvrière de Seine-et-Marne

Mario LOURENCO

Secrétaire Général

UD FO 77

